Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 31 Août 1898. No. 41.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

NOS EVEQUES A PARIS

(*Suite et fin*)

L'ATHABASKA-MACKENZIE

Continuant en quelque sorte la conférence de Mgr Legal sur les Pieds-Noirs du district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest canadien, Mgr Grouard qui, depuis trente-six ans, sillonne l'extrême nord de ces vastes possessions, commence par faire la description du pays à partir d'Edmonton, terminus du chemin de fer, jusque sur les bords de la mer Polaire :

"On se rend, dit-il, en voiture à l'Athabaska-Landing, lieu d'embarquement, pour descendre au Mackenzie. Là se trouve un steamboat de la Compagnie de la baie d'Hudson, lequel navigue sur une belle rivière jusqu'au Grand Rapide, une distance de 165 milles, mais il doit s'arrêter en cet endroit où commencent les rapides, qui se succèdent pendant 85 milles, jusqu'au fort McMurray. Des bateaux plats, maniés par des rameurs et guidés par des hommes expérimentés, prennent alors voyageurs et bagages et sautent les rapides. Dans quelques endroits on fait portage. Au fort McMurray, un second steamboat remplace les bateaux, et la navigation est facile jusqu'au lac Athabaska, 180 milles, et de là à Smith-Landing, 100 milles—nouveaux rapides et portages, 18 milles et l'on arrive au fort Smith, troisième steamboat qui part du pied des rapides, descend la rivière des Esclaves, traverse le grand lac de ce nom, entre dans le Mackenzie qu'il parcourt jusqu'au delta de ce fleuve, et remonte un peu la rivière Peel. La distance totale est de 1,299 milles ou 1,300 milles en nombre rond. A Good Hope, on franchit le cercle polaire et l'on commence à voir le soleil de minuit. A Peel River, pas de nuit pendant plus d'un mois en été, mais en hiver, c'est le contraire, et le froid est très intense. Les Pères missionnaires ont plus d'une fois marqué 56° centigrades au dessous de zéro.

"Les sauvages qui habitent ce pays se composent d'abord de Cris, appartenant à la famille algonquine. Puis à Athabaska commence la famille des Déné que des savants appellent Athabaskans. Ils se subdivisent en plusieur stribus : les Montagnais, les Castors dans la rivière la Paix, les Mangeurs de caribous, les Plats côtés de chien, les Esclaves, les Peaux de lièvre, les Nahanés et les Soucheux ; viennent en dernier lieu les Esquimaux sur le littoral de la mer Glaciale. Ces sauvages sont de mœurs douces et paisibles. Le pays n'a ni gouverneur, ni tribunaux, ni juges, ni force armée et les choses n'en vont pas plus mal. Ces Indiens sont honnêtes et presque tous chrétiens catholiques. Ils vivent de chasse et de pêche, de pêche surtout, car le poisson abonde dans les grands lacs et le long des rivières.

"La Compagnie de la baie d'Hudson, qui est établie là depuis longtemps, fait le commerce des fourrures. On donne le nom de forts à ses comptoirs, mais ce nom pourrait tromper l'imagination. Autrefois, il y avait bien, à l'entour des petites maisons et des magasins construits en bois, quelques palissades qui ont disparu : rien ne rappelle donc l'idée de fortifications.

"Il n'y a presque aucune culture du sol.—le climat ne le permet guère ;—cependant, en quelques endroits favorisés, on obtient des récoltes (pas toujours assurées) de pommes de terre.

"La manière de voyager varie naturellement selon la saison. En été, les rivières et les lacs servent de chemin aux bateaux ou canots. En hiver, même chemin, mais changé en glace, recouverte de neige. La glace est solide : je l'ai vue épaisse de 7 pieds sur le grand lac des Esclaves. Pour voyager en hiver, on se sert de la raquette et on emploie les chiens pour traîner provisions et bagages. Une semaine de marche sépare les postes établis, et il n'y a point d'hôtel dans l'intervalle ; de là nécessité de camper dans la neige. Abattre du bois de chauffage, faire un trou dans la neige assez grand pour que les voyageurs s'y étendent, couper des branches de sapin pour en tapisser le sol, allumer le feu, faire fondre de la neige dans une chaudière et y mettre du thé, prendre un repas composé de viande sèche ou de *pimikan*, s'envelopper de ses couvertures et se coucher à la belle étoile en se pressant les uns contre les autres, telle est la façon de camper. Comme les jours sont courts, on marche presque autant la nuit que le jour et l'on a souvent l'occasion de voir de magnifiques aurores boréales.

"On veut suivre la voie du Mackenzie pour aller au Yukon. C'est la Compagnie de la baie d'Hudson qui a découvert ce fleuve. Robert Campbell y arriva le premier en remontant la rivière des Liards par le fort Halket, le lac Francis et la rivière Pelly. Il établit en 1848 le fort Selkirk qui fut pillé par les sauvages en 1852 Il avait descendu le Yukon jusqu'à la rivière Porc-épic (Porcupine) ; puis remontant cette dernière, il était rentré dans la Mackenzie en faisant un portage assez court. Ce chemin existe encore et, l'été dernier, des mineurs ont voulu le suivre, seulement ils sont partis trop tard et tous ont été arrêtés par les glaces ; huit mois d'arrêt forcé.—J'ai vu au fort Résolution, cet hiver, un parti d'Américains de Chicago, amenés là par un imposteur, auquel ils avaient payé 500 dollars par tête. Laissés par lui sur les bords du grand lac des Esclaves, sans le sou, ils ne se sont pourtant pas découragés ; ils ont construit un traîneau à voile avec lequel ils espéraient traverser le lac, mais la neige épaisse et les *bourdillons* ou glaçons brisés qui hérissent la surface de ce lac, les ont empêchés de réussir. A Edmonton, j'ai rencontré une foule d'autres mineurs se hâtant vers Athabaska-Landing afin de suivre le cours de la rivière après la débacle des glaces, — précipitation inutile parce que le lac des Esclaves reste couvert de glace jusqu'à la fin du mois de juin. Partir en juin, avec force provisions de bouche, s'armer de courage et de persévérance, prendre un guide pour passer les rapides, payer de sa personne dans les portages et en ramant ou halant le bateau, on peut ainsi sans grands frais arriver au Yukon dans la même saison."

Le conférencier termine par quelques indications sur l'orignal ou élan dont la chasse est très difficile parce que l'animal est doué de sens exquis ; sur les caribous ou rennes des steppes qu'ils parcourent en troupes innombrables ; puis sur les animaux à fourrures, la richesse de ce pays, tels que le castor, la martre, la loutre, l'ours, le bœuf musqué et surtout le renard jaune ou croisé, ou noir, ce dernier rare et précieux.

En quelques mots très appréciés, M. Le Myre de Vilers remercie Mgr Legal et Mgr Grouard des communications qu'ils ont bien voulu faire à la Société. "Cette séance ajoute-t-il, comptera parmi nos meilleures et les applaudissements qui ont souligné à maintes reprises les parties saillantes, je pourrais dire étincelantes, des deux conférences attestent le plaisir que vous nous avez fait."

Après le Président, Mgr Langevin, archevêque du Manitoba, prend la parole. Dans une charmante improvisation, il remercie pour l'accueil qui a été fait à lui et à ses deux suffragants. Il parle de la province canadienne où il exerce son ministère, province seize fois grande comme la France, découverte par des Français et où, "si vous y veniez, dit-il, en s'adressant aux membres de la Société, vous seriez bien accueillis, vous nos frères et cousins de France." (*Vifs applaudissements.*)

L'INVINCIBLE PAPAUTE

L'ancien ministre des affaires étrangères M. Visconti-Venosta a communiqué à un journal protestant ses impressions sur l'état de choses créé en Italie depuis que le Pape est enfermé dans le Vatican. Ces déclarations sont accablantes pour le parti révolutionnaire et gouvernemental. Nous les reproduisons d'après le *Courrier de Bruxelles* :

"La question romaine, dit M. Visconti-Venosta, — l'éternelle question romaine que les politiciens à courte vue jugeaient si facile à combattre, à supprimer ou à ignorer,—est le fond même de toutes les difficultés actuelles de l'Italie. Jusqu'à ce qu'elle soit réglée, nous n'aurons point la paix chez nous. Jamais, depuis que les troupes italiennes sont entrées à Rome, la solution de la question romaine ne s'est imposée plus impérieusement. Aujourd'hui, un arrangement harmonieux entre le gouvernement et le Vatican est une question de vie et de mort pour la nation."

Il va sans dire que l'ancien ministre est très mécontent de l'abstention pratiquée par les catholiques :

"En raison de cela, dit-il, dans ce grave moment actuel, ses cercles ont été fermés et ses comités de paroisse ont été supprimés.

De l'autre côté, je dois dire qu'il y a beaucoup d'exagération à traiter les associations catholiques sur le même pied que celui des républicains, des socialistes et des anarchistes dont les membres ont pris part aux émeutes.

Si hostiles que ces associations catholiques soient au roi Humbert, et à la politique antireligieuse de beaucoup de ses ministres, elles représentent au fond un parti d'ordre tandis que les autres représentent un parti de désordre.

La Papauté que les révolutionnaires se préparaient à ensevelir il y a vingt-cinq ans, la Papauté a vu grandir son prestige et reste l'arbitre de la situation. M. Visconti-Venosta le reconnaît formellement :

"Les diplomates, dans les relations internationales ont deux méthodes à l'égard des nations ennemies : si elles sont plus faibles, ils tentent de les écraser ; si elles sont plus fortes, ils négocient un arrangement.

La papauté ne peut être écrasé. Toute la persécution anticatholique des six dernières années à été inutile. La force de la papauté et du parti catholique a constamment grandi, elle n'a jamais été plus puissante qu'aujourd'hui. Je considère le Vatican comme l'arbitre réel de la situation :

Nous, Italiens, nous devons arriver à un arrangement avec lui, même au prix d'un grand sacrifice pour notre orgueil, ou bien notre nation est prédestinée dans un avenir prochain à quelque terrible cataclysme, dont les récentes émeutes ont été le prélude symptomatique."

M. Visconti-Venosta ne peut se dissimuler que l'arrangement qu'il réclame implique réparation et restitution. Nous verrons si le désir exprimé prépare un plan, dont le Pape sera juge.

Mais pour aujourd'hui nous avons un aveu aussi autorisé que possible. C'est la leçon qui se répète de siècle en siècle. Est-ce que les hommes raisonnables qui se trouvent parmi nos adversaires n'en sont pas frappés ?

EUGÈNE TAVERNIER.

AUSTRALIE

Le Catholicisme en Australie il y a Cinquante Ans et Aujourd'hui

Aucun pays ne saurait, croyons nous, donner un exemple plus édifiant que l'Australie de l'extension de la religion catholique.

L'Australie, y compris la Nouvelle-Zélande, d'après les données fournies par les récentes statistiques connues (*Australiansstaires for the year* 1888) compte une population de 3,775,015 âmes, ce qui correspond à 0,5, par kilomètre carré.

Il y a un demi siècle, l'Australie n'était connue de l'Europe que comme colonie pénitentiaire anglaise et sa population catholique, disséminée sur une superficie de 7,964,541 kilomètres carrés, atteignait avec peine 50,000 âmes.

Or, actuellement—la Nouvelle Zélande non comprise — on y compte 20 sièges archiépiscopaux et épiscopaux, avec leurs églises et leur ordres monastiques, collèges, écoles et institutions de bienfaisance et au delà de 700,000 fidèles.

Quand à la Nouvelle-Zélande, région de 269,957 kil. carrés avec une population de 607,380 âmes, elle ne comprenait, il y a cinquante ans pas un seul catholique. La loi locale interdisait même l'accès du territoire à nos coreligionnaires. Dans la pratique de l'époque, les frontières étaient ouvertes à tous)sauf aux païens et aux *papistes*.) En 1859, néanmoins, 90 catholiques avaient pu y pénétrer. La sainte messe, alors se célébrait en plein air. Plus tard, l'on put se hasarder à y assister sous une tente de campement. Enfin, après bien des luttes et une opposition aussi outrancière que sectaire, l'on réussit à édifier un modeste temple, et aujourd'hui Dunodid la principale ville de la Nouvelle-Zélande, possède une splendide cathédrale, sous le vocable de S. Joseph, et compte 20,000 catholiques sur une population totale de 42,794 âmes.

L'an passé, dans la Nouvelle Galles du Sud, à Victoria, l'église catholique fêtait son jubilé d'or, par l'édification de la Cathédrale de St. Patrice, à laquelle assistèrent 18 évêques, 150 prêtres et 100,000 fidèles. Or, Victoria compte une population de 1,090,869 habitants, et il y a 50 ans, quand fût préconisé le premier évêque de Melbourne, on y trouvait à peine 60,000 catholiques avec deux prêtres, une ou deux églises et pas une école. A l'heure où nous écrivons, Melbourne est le siège d'un archevêché, et la colonie possède trois évêques, de superbes églises, des couvents, et des écoles que l'Europe pourrait envier à l'Australie. La population catholique s'élève à 220,000 âmes avec 220 prêtres et 650 religieuses. Les écoles sont fréquentées par 31,000 élèves.

Il y a un demi-siècle, les catholiques étaient proscrits. L'an passé, lors des solennités jubilaires, la population protestante, les hauts dignitaires de l'Etat à sa tête, se faisait honneur de rendre hommage au triomphe de la religion catholique et assistait, émue et recueillie, à la dédicace de la cathédrale de St. Patrice, le glorieux patron de l'Irlande.

Il y a 50 ans, dans la Nouvelle Galles du Sud, et la région étendue de Queensland, il y avait un diocèse unique, un unique couvent avec trois ou quatre religieuses. Actuellement, elles instruisent 40,000 enfants catholiques, aidées dans leur mission par 170 frères.

Tels sont les renseignements sur le mouvement catholique en Australie, révélés par le cardinal Moran, archevêque de Sydney, le 20 avril dernier, lors de la dédicace de la cathédrale de Goudburn.

Il y a dans ces faits, nous semble-t-il, de quoi réjouir tous les cœurs croyants.

CERVERA AUX ETATS-UNIS

Portsmouth, N. H.,—L'amiral Cervera, venant d'Annapolis avec plusieurs officiers espagnols, est arrivé en cette ville voir les matelots qui montaient les navires de son escadre, lors de l'héroïque sortie de Santiago. Lorsque les matelots ont vu leur chef, ils ont manifesté la plus grande joie. Ils étaient rangés en ligne devant leurs baraquements, l'amiral Cervera les a félicités de leur bonne conduite. Chez le contre-amiral Carpenter un lunch a été servi.

A leur passage à Boston, l'amiral Cervera et ses compagnons avaient été accuillis de la façon la plus sympathique. Quand l'amiral est sorti du buffet où il venait de déjeuner, la foule s'est précipitée autour de lui, chacun voulant lui serrer la main. L'amiral Cervera, visiblement touché par cette manifestation, souriait à tout le monde, s'inclinait profondément et portait à chaque instant la main à son chapeau.

Le Cout de la Guerre

Washington. — Bien que la guerre hispano-américaine n'ait duré que 114 jours elle n'en a pas moins coûté $150,000,000 au trésor des Etats-Unis. Sur ces chiffres $98,000,000 ont déjà été payés. En prenant le 1er mars comme date des premières dépenses faites en prévision de la guerre, les déboursés faits pour la guerre qui vient de se terminer sont répartis comme suit :

Mars, armée, $600,000 ; marine, $2,400,000. Total pour le mois de mars, $3,000,000.

Avril, armée, $1,200,000, marine, $6,800,000. Total, $11,000,000.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.



Mercredi. 3: Ao.t 1898

SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVEQUE

Après plusieurs mois d'absence, Sa Grandeur Mgr Langevin est rentré jeudi dernier à St-Boniface, à la joie de ses ouailles.

Nous aurions aimé à faire une démonstration de bienvenue à notre vénéré pasteur; dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, Mgr Langevin a préféré qu'il n'y en eût point.

Sa Grandeur a visité l'Europe et partout ou lui a fait fête, mais surtout Sa Grandeur a vu le Chef de la chrétienté. Elle a pu Lui présenter les vœux et les hommages de respectueuse soumission du clergé et des catholiques de l'Ouest Canadien. En retour, le Saint-Père a fait entendre des paroles de paix et de confiance. Le Pape croit au triomphe final de notre cause parcequ'il s'agit, dit-Il, d'un principe catholique et les principes catholiques finissent toujours par triompher. S'inspirant de ces consolantes pensées, notre archevêque nous a parlé du haut de la chaire et sa parole nous a consolés et fortifiés.

Nous faisant l'écho des catholiques de cette province, nous sommes heureux de féliciter sa Grandeur de son retour.

MGR LANGEVIN ET MGR LAFLECHE

(Du Trifluvien)

M. l'Administrateur du diocèse des Trois-Rivières vient de recevoir de Mgr l'Archevêque de St-Boniface l'émouvante lettre que voici :

A M. l'Administrateur
des Trois-Rivières,

Digne et cher M. l'Administrateur,

Mon cœur a saigné aujourd'hui en passant aux Trois-Rivières, au retour de Québec, et il a fallu l'impérieuse nécessité d'aller accomplir un devoir de piété filiale à St. Isidore où demeure mon cher vieux père, pour me priver de la consolation d'aller prier sur la tombe du grand et saint évêque que Trois-Rivières et l'Eglise du Canada et la patrie canadienne pleurent avec tant de raison. Quelle perte pour la cause catholique! Il était si vaillant, si loyal, et il était guidé par une foi si vive, un patriotisme si pur, et un sens théologique si merveilleusement sûr!—Y eut-il jamais un évêque plus évêque que lui! C'était notre Basile, notre Ambroise! Ce qui m'a surtout frappé chez lui c'était sa sérénité d'âme même quand il parlait des plus grands coupables, ou de ceux qui avaient essayé de lui faire le plus de mal! Il a haï l'erreur sans haïr les personnes qui en étaient les victimes ou les coryphées!

La question des écoles qu'il avait tant à cœur n'est rien moins que réglée; mais nous avons un protecteur de plus au ciel: "Noli me derelinquere pater sancte," lui crie notre peuple affligé et inquiet.

Si le Canada catholique et français comprenait son devoir et avait bien le sentiment de ses destinées il élèverait un monument à celui qui a si bien personnifié le caractère chevaleresque de notre race, et qui a été le plus sincère ami de notre peuple. Il est allé jouir du repos éternel au lieu de la lumière, du soulagement et de la paix.

Le Manitoba et le Nord-Ouest canadien avec leurs tribus sauvages, leurs Métis et leurs missionnaires ne l'oublieront jamais.

Veuillez croire,
M. l'Administrateur,

A mes plus affectueuses sympathies dans le deuil immense qui vous a frappés.

† ADÉLARD, O. M. I.,
Arch. de St-Boniface.

LA CIRCULAIRE

Pour des motifs de délicatesse, nous nous etions abstenus de publier la circulaire de l'autorité religieuse aux curés touchant les rapports d'école.

Des rumeurs mal fondées et désobligeantes ayant été mises en circulation à l'occasion de cette circulaire, nous la publions, afin que le public en connaisse exactement l'origine et la teneure:

Archevêché de St-Boniface,
le 27 juin, 1898.

MESSIEURS,—

Veuillez faire savoir à vos maîtres et maîtresses d'écoles, qu'ils ne peuvent pas en conscience, signer deux clauses de la formule du rapport à eux envoyé par le Département d'Education.

Voici ces clauses :

1. (*a*) That the Trustees of the said school have directed that the Religious exercises prescribed by the Advisory Board be used in said School and that the said Religous exercises, and none other have accordingly been used in said School.

2. (*a*) That the Trustees of said School have not directed that any Religious exercises be used in said School, and accordingly none have been used therein.

En conséquence, les maîtres et maîtresses d'écoles, devront biffer ces clauses avant que d'apposer leur signature au bas de cette formule de rapport.

Je demeure,
Votre très dévoué serviteur,
N. J. RITCHOT,
V. G., P. A.,
Administrateur.

LA QUESTION EST-ELLE REGLEE

Nous traduisons le passage suivant d'une entrevue de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, rapportée, par les journaux de l'Est, au cours de la semaine dernière :

"Quiconque dit qu'il y a eu un règlement satisfaisant de la difficulté (scolaire,) dit une chose qui n'est pas conforme à la vérité... La difficulté scolaire ne sera réglée que lorsque la minorité aura obtenu la restauration pleine et adéquate des droits dont elle a été dépouillée; alors, mais alors seulement, l'agitation cessera.

Les mêmes sentiment sonts exprimés dans une lettre de Sa Grandeur aux autorités ecclésiastiques des Trois-Rivières laquelle nous reproduisons ailleurs.

L'UNIQUE ECOLE DE LA VERITE SURNATURELLE DANS LE MONDE

"Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité."

"Personne n'a jamais vu Dieu; mais le Fils unique de Dieu lui-même nous a raconté" ce qui est en Dieu. "Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé." "La grâce et la vérité ont été faites" dans le monde "par Jésus-Christ."

Les hommes, selon Platon, habitent dans une caverne étroite et ténébreuse, où ils voient seulement des ombres, c'est-à-dire, dans un sens vrai, les objets visibles, qui sont comme les images et les ombres de Dieu et des réalités invisibles. Jésus-Christ est venu nous révéler le soleil lui-même, c'est-à-dire Dieu, dans le secret de sa vie intime, et les réalités éternelles. En d'autres termes, il a apporté aux hommes une connaissance *surnaturelle* de Dieu, et a établi, sur cette connaissance surnaturelle, tout un ordre surnaturel, dont il est lui-même *l'alpha* et *l'oméga*, qui atteint l'intelligence, la volonté, et jusqu'au corps, qui régénère l'individu, la famille et la société, qui embrasse toutes les choses humaines, un ordre surnaturel qui subsiste et vit dans l'Eglise catholique.

Grâce à l'Eglise catholique, Dieu et le monde invisible, la vie future destinée aux hommes, les moyens à prendre pour arriver à la vision et à la possession éternelle de Dieu, le commencement, la fin et la raison de toutes choses, sont connus de tous, hommes ou femmes, enfants ou vieillards, ignorants ou savants, courbés vers la terre pour les rudes labeurs de la vie ou favorisés des biens de la fortune. "Tous les hommes ont été instruits par Dieu;" "tous ont la science de Dieu;" "la science de Dieu a inondé la terre" comme les eaux d'un fleuve immense.

"Heureux celui qui connait Dieu, dit saint Augustin, quand même il ignorerait tout le reste; malheureux celui qui ignore Dieu, lors même qu'il saurait tout le reste." "Une connaissance imparfaite d'un objet sublime, ajoute saint Thomas, vaut mieux qu'une connaissance profonde d'un objet inférieur." Il vaut mieux savoir que Dieu est un en nature et trois en personnes que de pouvoir nommer toutes les couches de la terre et tous les débris fossiles qui les remplissent. "Vous connaître, ô mon Dieu, est la justice consommée, et savoir votre justice et votre vérité est la racine de l'immortalité." "La vie éternelle consiste à vous connaître, vous, mon Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé."

Au-dessus de l'homme est Dieu, et au-dessus de la raison humaine est la raison divine. L'intelligence divine est infiniment élevée au-dessus de l'esprit de l'homme. Or la raison divine s'est révélée à l'homme. "Dieu a souvent et en beaucoup de manières parlé à nos pères par les prophètes;" puis "en dernier lieu, dans ces jours mêmes, nous a parlé dans son Fils." "Moi qui vous parlais" dans des hommes, "me voici présent" au milieu de vous dans la personne du Fils de l'homme. "Celui qui a été dès le commencement, nous l'avons vu et nous lui rendons témoignage, et nos mains ont touché le Verbe de vie." Le Verbe qui à l'origine des choses, a prononcé sur le chaos matériel cette première parole: "Que la lumière soit faite" a fait entendre une seconde fois sur la nature humaine tombée dans le chaos des erreurs et du péché, cette même parole: "Que la lumière soit faite." Et la lumière a été faite dans l'Eglise, et "Cette lumière illumine tout homme venant en ce monde," "et personne ne peut se soustraire à cette divine lumière:" ceux-là mêmes qui renient Jésus-Christ sont éclairés par sa révélation et reçoivent les salutaires influences de l'Evangile et de l'Eglise.

Dites-moi, sophistes qui accusez l'Eglise d'ignorance, cette connaissance surnaturelle de Dieu est-elle aujourd'hui répandue chez tous les peuples? D'où vient cette effusion de vérité dans le monde? La vérité divine baigne les nations comme la lumière visible enveloppe l'univers corporel? Qui fait resplendir ces clartés universelles sur toutes les nations de la terre? N'est-ce pas l'Eglise?

Certes, si jamais, par impossible, il y avait eu une institution qui eût fait descendre sur tous les peuples des flots de lumière comme l'Eglise catholique, qui eût répandu partout les plus sublimes vérités, les eût rendues populaires, eût transformé, par la vertu de ces vérités divines, les pensées, les affections, les actions des hommes, vous entendriez nos ennemis célébrer par des éloges enthousiastes, cette bienfaitrice des peuples, cette illuminatrice du monde. Mais parce que c'est l'Eglise qui a détruit le paganisme et répandu dans le monde la confession de l'adorable Trinité, faut-il que tant de nos contemporains ne remarquent pas ce resplendissement de la vérité? Faut-il surtout qu'on accuse l'Eglise d'être la mère de l'ignorance?

La mère de l'ignorance, celle qui apprend aux illettrés la nature intime de Dieu! La mère de l'ignorance, celle qui élève les petits enfants à des sublimités que n'a jamais connues Platon! La mère de l'ignorance, celle qui produit dans des millions d'hommes de tout âge, de toute condition, de toute culture, la foi qui fait les martyrs! La mère de l'ignorance celle qui est l'unique foyer de la lumière divine dans le monde? DOM BENOIT.

(A suivre)

L'hon G. E Foster, ex-Ministre des Finances était de passage à Winnipeg samedi dernier, de retour d'une tournée politique dans l'Ouest.

LE FONDS DE RESERVE

Des Ecoles Catholiques

Si l'ancien Bureau d'Education Catholique avait laissé un déficit dans sa caisse, il n'y aurait pas eu, dans le vocabulaire de nos ennemis, d'expressions assez fortes pour le blâmer,

Au lieu d'un déficit, il y avait un surplus.

Or, comme le mot d'ordre est de blâmer quand même, c'est le surplus qui sert d'occasion aux décharges de tous ceux qui ont du venin au cœur.

Pour ceux qui ont pu oublier les faits, ou pour ceux qui volontairement faussent la vérité, il peut être bon de replacer ces faits devant le public.

La loi scolaire de l'époque autorisait le Bureau d'Education à faire un fonds de réserve. La clause 90 disait:

"Chaque section du Bureau pourra réserver pour des cas imprévus une somme qui n'excédera pas dix pour cent de sa part d'appropriation."

Cette clause de la loi remontait à l'année 1873.

En mettant de coté une somme qui n'excédait point les dix pour cent dont parle la loi, le Bureau n'agissait donc pas illégalement.

A diverses reprises, le surintendant d'Éducation reçut instruction de la part du Bureau de se conformer à cette direction de la loi. Il nous suffira de citer à cet effet un extrait des minutes d'une séance à laquelle étaient présents Sa Grandeur Monseigneur Taché, M. l'abbé G. Dugast, M. James E P. Prendergast, M. Ed. Lloyd et le surintendant.

Cette séance est du 15 juillet 1884:

"Le surintendant reçoit encore instruction de continuer à mettre de côté les réserves autorisées par loi sur les sommes reçues du gouvernement par la section catholique du Bureau d'Education."

Ceux qui accusent M. Bernier, alors surintendant, d'avoir agi spontanément en cette matière, et qui le prennent personnellement à partie, se rendent donc coupables de calomnie à son égard.

M. Bernier était le surintendant des écoles. La loi en faisait un officier du Bureau. Il devait obéir aux instructions de ce Bureau.

Cette pratique était même commencée avant que M. Bernier ne fût surintendant.

En effet, la création du fonds de réserve remonte à plusieurs années avant sa nomination, en 1881.

Ce fonds de réserve s'accumula d'année en année jusqu'en 1889, époque où il atteignit la somme de $11,756.57 en capital, lequel, augmenté des intérêts, savoir: $2,122.90, formait un total de $13,879.47.

Quant aux motifs qui influencèrent le Bureau dans son action, ils sont ainsi exposés par Monseigneur Taché dans une lettre en date du 21 août 1889:

Dès les premiers temps de l'existence de la province, on a trouvé—et l'expérience montre qu'à l'heure actuelle, les choses ne sont pas changées—que les instituteurs... avaient souvent à enseigner pendant un terme complet de cinq ou six mois avant de pouvoir toucher un sou sur leur salaire, et qu'après l'expiration de ce semestre, ils avaient encore quelquefois à attendre pendant une couple de mois et même plus, longtemps le paiment d'un salaire aussi légitimement gagné. Cela parut être un grand inconvénient, lequel ne pouvait être évité que par la création d'un fonds de réserve. Et de fait, cet inconvénient a été évité au moyen de ce fonds de réserve. Du moment qu'un compte devenait dû, et qu'il était approuvé par la section du Bureau, le surintendant l'acquittait à même le fonds de réserve. Et quand le gouvernement jugait à propos de verser au bureau un à compte sur les argents votés, il était déposé en banque pour couvrir les sommes qui avaient été prises sur ce fonds de réserve, et pour l'augmenter. Par ce moyen la section évitait l'ennui qui accompagne toujours l'obligation d'avoir à demander à plusieurs reprises aux officiers du gouvernement de faire les versements de fonds nécessaires, et d'avoir à subir les délais qu'ils nous infligeaient souvent. Ce qui est encores plus grave, le Bureau évitait par là l'obligation pénible d'avoir à retarder le paiement de l'argent dû aux instituteurs et à tous ceux qui avaient servi la cause de l'éducation."

"Si cette action du Bureau est une faute, j'en accepte la responsabilité comme président de la section catholique du Bureau d'Education. Mais je ne puis m'abstenir de faire la remarque qu'un gouvernement qui trouverait un état de choses semblables dans tous les départements de l'Etat,—état de choses explicitement autorisé par la loi—devrait se montrer satisfait des résultats obtenus."

Dans un discours du mois de mars 1890, l'hon. James E. P. Prendergast justifiait à peu près dans les mêmes termes l'action du Bureau d'Education.

Ajoutons de suite que la section protestante du Bureau d'Education eùt aussi son fonds de réserve qui s'élevat un jour à $9,631.41.

On n'a jamais rien dit contre cette section du Bureau d'Education ni contre ses officiers. L'action de ceux-ci est regardée comme légitime. Mais l'action analogue des officiers de la section catholique du Bureau d'Education ne l'est point aux yeux de nos persécuteurs et des faux-frères. Deux poids et deux mesures.

Le 12 juillet 1889, le secrétaire-provincial d'alors, qui était l'hon. M. Prendergast, requiérait le surintendant d'Education, qui était M. Bernier, de remettre entre les mains du gouvernement, le fonds de réserve.

En faisant sa réquisition, le secrétaire provincial disait:

"Cette demande, au reste, ne porte que sur un détail d'administration interne et nullement sur la propriété des deniers en question, laquelle est définitivement acquise et ne pourra souffrir de doute en aucun temps."

A la réception de cette lettre, le surintendant en référa immédiatement au Bureau d'Education, car il n'avait pas l'autorité légale de disposer seul de ces fonds. Et là, il exposa aux membres réunis que, dans son opinion, le gouvernement n'avait pas le droit d'exiger cette remise d'argent et que le Bureau n'avait pas le droit de s'en départir. Néaumoins, après examen, le Bureau crut devoir se rendre au désir exprimé dans la lettre du secrétaire-provincial.

Les motifs qui l'influencèrent furent ceux-ci:

Quelques membres du Bureau avaient été informés que si les catholiques ne faisaient point la remise de cet argent au gouvernement, celui-ci refuserait de payer aux écoles l'argent du semestre qui venait d'échoir.

A la rigueur, le Bureau, grâce à son fonds de réserve aurait pu aire face à ses obligations pour le semestre courant, mais au semetre suivant la crise aurait éclaté. C'était, en perspective, la lutte entre le gouvernement et la section catholique du Bureau d'Education, et, comme conséquence, de sérieux inconvénient pour nos écoles.

Déjà à cette époque, l'air était rempli de menaces à notre égard; déjà s'amoncelaient les nuages qui éclatèrent quelques mois après.

Quelques membres du Bureau représentèrent que, dans les circonstances, il valait mieux entrer dans les voies de la conciliation.

Nous fûmes bien récompensés cette fois-là, de cette attitude conciliante.

Enfin, la lettre du secrétaire-provincial était là, nous assurant au nom du gouvernement, que la propriété de ces fonds ne nous serait point enlevée.

Parole de gouvernement, parole sacrée!

On allait changer de dépositaire, voilà tout.

Il fut donc décidé que le surintendant remettrait le fonds de réserve au gouvernement,

Celui-ci en reçut l'autorisation par la résolution suivante, passée à la séance du 20 juillet 1889, et à laquelle assistaient Mgr Taché, le Rév. Père Allard, le Rév. Père Ouellette, M. l'abbé Cherrier, M. l'abbé Cloutier, M. Ed. Lloyd et le surintendant.

Il est proposé par M. l'abbé Cherrier, appuyé du Rév. Père Ouellette, et il est résolu:

"Conformément au désir du Gouvernemeut exprimé dans la lettre de l'Hon. Secrétaire Provincial, en date du 12 juillet 1889, la Section Catholique du Bureau d'Education autorise le Surintendant à remettre au Trésorier Provincial la somme de $13,879.47, étant le fonds de réserve et la balance des fonds en mains pour les écoles sous la direction de la dite Section Catholique du Bureau d'Education.

"En faisant ce versement la Section Catholique prend la respectueuse liberté d'observer;

"1o. Le fonds de réserve a été commencé et s'est accru conformément aux dispositions des Actes d'Éducation, alors en vigueur dans la Province;

"2o. Cette réserve n'a été possible que parceque les membres de la Section Catholique out non seulement administré les fonds des écoles avec la plus stricte économie, mais encore parceque, dans maintes circonstances, ils se sont imposés des sacrifices personnels.

"3o. La propriété de ce fonds de réserve est un droit acquis aux écoles Catholiques de la Province, c'est pourquoi ceux qui l'ont administrée jusqu'à ce jour sont convaincus que le Gouvernement n'en changera point la destination et n'en diminuera pas pour cela les octrois ordinaires, selon l'assurance positive que le Gouvernement nous en a donnée d'ailleurs par la lettre sus-mentionnée de l'Hon. Secrétaire Provincial."

Cette résolution avait été adoptée le 20 juillet. Le surlendemain, le 22 du même mois, elles furent transmises par le surintendant au gouvernement, avec le fonds de réserve.

Quelque temps après, le surintendant d'Education prépara un mémoire sur cette question dans lequel nos droits étaient établis. Il prépara aussi une répartition du fonds de réserve entre les divers arrondissements scolaires catholiques, et y ayant annexé une requisition au gouvernement de payer ces argents à la commission d'école de chacun de ces arrondissements, il soumit le tout au Bureau d'Education, qui l'approuva et chargea deux de ses membres, M. Prendergast et M. Bawlf, d'aller remettre ces documents au gouvernement. Celui-ci n'a jamais payé l'argent aux écoles et n'a jamais répondu à la réquisition ni au mémoire.

Parlant de ces faits Monseigneur Taché disait dans l'une de ses brochures:

Aucune des lois alors existantes n'autorisait le Gouvernement à reprendre ces fonds et la justice la plus élémentaire voulait qu'ils fussent employés au bénéfice des écoles Catholiques auxquelles ils appartenaient. La Section Catholique du Bureau d'Education fit des instances pour que cet argent fût distribué aux écoles, on ne tint aucun compte de ses justes réclamations: la somme fut versée dans les fonds consolidés de la Province. Le Trésorier Provincial la comptait comme une *des économies* opérées par l'administration. C'était purement et simplement une spoliation illégale et une flagrante injustice.

La brebis du pauvre était tondue, il ne restait plus qu'à l'égorger et à la servir en pâture aux étrangers venus dans le pays.

A qaiconque voudrait prétendre que le gouvernement ignorait la pratique du Bureau d'Éducation, nous répondons par l'extrait suivant d'un discours de M. Prendergast, à la législature, en mars 1890.

Toujours depuis 1871, les rapports des deux surintendants d'Éducation ont été annuellement déposés sur la table de cette chambre lesquels rapports montraient en toutes lettres, et en chiffres, la date de la création du fonds de réserve et son accroissement successif. Et d'année en année, ces rapports ont été adoptés par nous, et nous en avons ordonné l'impression dans nos documents sessionnels".

On peut ajouter que l'hon. M. Prendergast était tout à la fois ministre et membre du Bureau d'Éducation. Membre du Bureau d'Éducation, M. Prendergast l'était depuis au moins cinq ou six ans.

Par conséquent le gouvernement connaissait par les rapports et par ce ministre, ce qui en était.

Il résulte de cet exposé que si le surintendant d'Éducation a mis de l'argent au fonds de réserve, c'est que le Bureau d'Éducation le lui avait enjoint;

Que s'il l'a remis, en 1889, au gouvernement, c'est encore parce le Bureau d'Éducation le lui a ordonné;

Que le Bureau d'Éducation n'a rien fait d'illégal en créant et en maintenant ce fonds de réserve;

Que la création de ce fonds de réserve était dans l'intéret même des écoles et des instituteurs.

Que si le gouvernement n'avait pas honteusement violé la loi et sa parole, telle que contenue dans la lettre du secrétaire provincial en date du 12 juillet 1889, les arrondissements scolaires catholiques auraient eu le plein bénéfice de ce fonds de réserve.

UNIVERSITE DE MANITOBA.

AVIS est par le présent donné que les examens supplémentaires pour le brevet d'études à la médecine et pour la faculté des arts, de l'Université de Manitoba, auront lieu dans la cité de Winnipeg, mardi, le 4 octobre 1898. Les candidats pour ces examens doivent, au moins vingt jours avant la date des examens, faire application en forme au Registraire, duquel ils pourront avoir des formules d'application.

Daté à Winnipeg, ce 22me jour d'août 1898.

I. PITBLADO,
Registraire.

41

Le Recteur du College de St-Boniface

Le R. P. Remi Chartier ayant achevé son terme d'office comme recteur vient d'être remplacé par le R.P. Paquin, lequel faisait partie du personnel du collège lors de l'arrivée des Jesuites à Manitoba en 1885. Le R.P. Chartier, après plusieurs années de sage administration est parti hier pour aller prendre la direction d'une autre maison dans Ontario. Il laisse ici un excellent souvenir.

Nous présentons nos hommages et nos meilleurs souhaits de bienvenue au nouveau recteur.

Dans le Monde Religieux

Mgr. L'Archevêque administrera dimanche prochain, le sacrement de la Confirmation, à la cathédrale.

Le Révérendissime abbé de Bellefontaine, Supérieur Général des Trappistes est à St-Norbert depuis quelques jours. Il était hier en visite à St-Boniface.

Nous apprenons avec plaisir que le R.P. Allard, malade depuis quelque temps à l'Hôpital de St-Boniface est mieux. Le Rev. Père a pu hier faire une courte promenade.

Huit religieuses de la Congrégation de Jesus-Marie sont arrivées jeudi dernier de Montréal. Quelques-unes de ces religieuses viennent enseigner au nouveau couvent à St-Boniface.

Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr. Langevin assistait à la grand-messe, ayant à sa droite le Rev. P. Beaudin O.M.I. et à sa gauche le Rev. M. Gravel. Monseigneur a donné le sermon et fut comme toujours vivement apprécié par les fidèles.

Le Révérendissime abbé Dom Grea de l'abbaye de St-Antoine, et Supérieur Général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception est arrivé samedi dernier de Montréal en compagnie de Dom Benoit. Les distingués religieux sont partis lundi matin pour leurs monastères à Notre-Dame de Lourdes et à St-Claude.

L'Union Franco-Canadienne

Les Personnes suivantes ont fait application pour devenir membres de cette association qui aura son 1er Bureau en cette Province, à St-Boniface Man :

MM. L. N. Bétournay, Maire de St-Boniface ;
C. H. Royal, avocat ;
J. H. O. Lambert, médecin ;
Jos. J. Lecomte, notaire ;
George Germain, empl. civil ;
La Omer Genest, empl. aux C. P. R :
Roger Goulet, empl. civil ;
G. D'Amour ;
A. Auger ;
Ed. Trudel ;
Eug. L. Prieur ;
G. Hudon ;
Alex. F. Chabot.
L. A. E. Rousseau ;
J. C. Eug. L'Evesque, barbier.

M. Charland, de l'Union Franco-Canadienne est allé dimanche dernier, à Letellier et à St-Joseph où il a tenu à chaque endroit une assemblée de cette Société. Voici les noms des aspirants fondateurs du Bureau à Letellier.

Rev. M. Jutras Ptre curé ; Mme Marie Houle ; MM. J. H. Houle, marchand ; M. W. Dégagné ; Louis Gagnon ; Alex Bisaillon ; Raymond Jubinville ; C Perron ; Pierre Chaussé ; Zotique Barnabé ; Johnney Boiteau ; Louis Dupas ; Zéphirin Dumontier.

Plusieurs autres compatriotes se joindront à ces messieur, suos peu.

C. M. B. A.

M. Joseph Bernier, Secrétaire-Archiviste, C. M. B. A., Branche 230, St-Boniface.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la somme de $1000.00, étant le plein montant de l'assurance prise dans votre Société par feu Louis Thomassin, mon mari.

Je dois vous remercier de l'obligeance et de la promptitude avec lesquelles cette somme m'a été payée par votre société et je me ferai toujours un plaisir de la recommander à quiconque désirera assurer d'une manière effective l'existence de sa famille après sa mort.

Je vous prie de bien vouloir publier cette lettre dans votre intéressant journal le *Manitoba*.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de ma profonde reconnaissance.

MADAME VVE L. THOMASSIN.

La Rentrée des Classes

Les élèves du collège de St-Boniface entrent ce soir. L'on nous dit que le nombre de ceux qui fréquenteront les cours sera très satisfaisant.

La date de l'ouverture des classes au nouveau couvent de St-Boniface, n'est pas encore fixée. Ce sera probablement la semaine prochaine. La bénédiction solennelle de la nouvelle maison aura lieu dans une quinzaine, quand les élèves seront rentrée.

Le personnel du couvent est installé depuis samedi dernier. Voici les noms des révérendes Sœurs qui forment le corps enseignant :

Révérende Sœur Marie-Hortense, Supérieure, RR. S. Marie-Odilon, S. Marie-Alexandra, S. Thomas-Cantorbery, Antoine-Marie, Marie-Emile.

L'Académie Ste-Marie de Winnipeg sera ouverte lundi prochain le 5 septembre.

De même pour l'Académie Provencher à St-Boniface.

LES JURES

C'est demain, 1er septembre que le maire (ou le préfet suivant le cas) le greffier et l'evaluateur de chaque municipalité doivent s'assembler au lieu ordinaire des réunions du conseil pour choisir d'après le rôle d'évaluation les noms des personnes qualifiées à servir comme jurés. (Chap. 81 des Statuts Refondus de la province).

DECES

Nous regrettons d'apprendre que la mère de notre ami M. David Houle, surintendant des travaux à la maison vicariale des Sœurs Grises à St-Boniface est morte ces jours derniers à St-Maurice, P. Q., M. Houle avait reçu la nouvelle de la maladie de sa mère, il y a quelques jours, et était immédiatement parti pour son chevet.

Nous affrons à M. Houle l'expression de nos plus vives sympathies.

Jeudi dernier, 25 août, le bon Dieu visitait la famille de M. Joseph Roy, de St-Boniface.

Vers les cinq heures du matin, Joseph-Emmanuel-Ferdinand, le plus jeune des fils de cette sympathique famille, rendait le dernier soupir. Agé seulement de dix mois et demi, il augmentait d'un de plus le nombre des anges dans le ciel.

Il est vrai qu'il est douloureux pour des parents de voir souffrir, et même de voir mourir le *chéri de la famille*, mais consolez-vous, réjouissez-vous même, parents chrétiens, car il est dans le ciel et il prie pour vous, ce petit ange qui vous fut ravi à l'aube de cette funeste journée de jeudi dernier.

Joseph-Emmanuel-Ferdinand forme, avec vos trois enfants déjà rendus dans la patrie céleste, une couronne de gloire pour vous.

Les six petits porteurs étaient, H. Bédard, E. Couture, A. Poirier, Ed. L'Évêque, S. Joyal, A. Hamel.

L'enterrement a eu lieu vendredi dernier, dans l'après midi, à la cathédrale de St-Boniface.

Le Rev M. A. Béliveau, D. D., a récité les prières des défunts.

Nous prions la famille éprouvée de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances.

L. E. G.

CHRONIQUE LOCALE

—M. S. A. D. Bertrand est revenu de son voyage dans l'Alaska.

—M. le Dr. Dubuc, de St-Jean-Baptiste était à St-Boniface la semaine dernière.

—M. Frédéric Létourneau de St-Eutache, Man., était à St-Boniface la semaine dernière.

—Plusieurs centaines de travailleurs sont arrivées à Manitoba pour travailler aux récoltes.

—Madame H. Hogue de cette ville est revenue la semaine dernière d'une promenade à St-Malo.

—M. Ald. Charland, délégué de l'Union Franco-Canadienne, sera remplacé, à St-Boniface, par M. le Dr J. H. O. Lambert durant son absence. On devra donc s'adresser à lui pour toute affaire concernant cette societé de Bienfaisance.

—L'un des fils du premier ministre Greenway est sérieusement malade des fièvres typhoïdes à Crystal City.

—M. Moreau, qui était allé dans le Nord-Ouest Canadien en voyage d,exploration est arrivé à St-Boniface ce matin.

—Madame Demers, mère de Madame Bernier est revenue jeudi dernier d'une promenade de quelques semaines dans la Province de Québec.

—Le feu s'est déclaré, lundi après-midi, dans le soubassement du magasin de M. Robinson de Winnipeg, mais n'a causé aucun dommage.

—En l'absence de M. L. J. Collin, Secrétaire-Financier de la C. M. B. A., M. E. Levêque trésorier est chargé de la preception des primes de la société.

—M. Charles Beaupré, qui était à St-Boniface depuis quelque temps, dans l'intérêt de sa santé, est retourné à Stony Mountain hier mardi, parfaitement rétabli.

—Si vous voulez un habillement à bon marché, venez en chercher un pour $2,95 au magasin du Bon Marché chez.—J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—M. I. J. Lavoie, de la maison Richard et Co. marchands de liqueurs, de Winnipeg, est revenu, lundi dernier, de son voyage d'affaires dans l'Ouest. Il a visité plusieurs centres canadiens-français et dit qu'ils sont très prospères.

RECIT D'UN CHARPENTIER

Pris de la grippe, suivie de rhumatisme

Il souffrit beaucoup pendant deux mois—Il était incapable de travailler—Les Pilules Roses du Dr Williams lui rendent la santé.

Du "Reporter", Palmerston, Ont.

Personne n'est mieux connu à Palmerston que M. Jas. Skea qui a exercé pendant vingt-quatre ans dans cette ville le métier de charpentier. M. Skea, qui est natif des iles Orkney, a soixante-six ans et est plein de force et de vigueur. Il y a quelques années, il eût une attaque de grippe, suivie d'un rhumatisme aigu. Pendant deux mois, il était incapable de travailler et souffrait énormément. Il appliqua divers liniments, mais sans résultat. Ayant lu dans les journaux l'histoire des cures étonnantes opérées par les Pilules Roses du Dr Williams, il prit le parti de les essayer. Il en prit une boite et fut tout surpris du résultat. Il en prit une deuxième, puis une troisième, et après cela son ennemi d'autrefois était complètement en déroute ; et à un de nos reporters qui alla le trouver chez lui pour voir si la guérison annoncée était véritable. M. Skea dit : Je fus émerveillé du résultat obtenu avec deux boites de ces pilules. Mes souffrances étaient atroces, mais les pilules ont fait de moi un homme nouveau, et je suis très bien portant. Je les prends maintenant chaque printemps et chaque automne comme moyen préventif contre le rhume et la grippe. C'est le seul remède qui m'ait fait du bien. J'en appelle au témoignage de M. Campbell et de M. Thorn. Pour rien au monde je ne voudrais me passer de Pilules Roses du Dr Williams. Bien que je ne sois plus jeune, j'ai toute la vigueur d'un homme à la fleur de l'âge, et je dois cela à l'usage de ces pilules. Je les ai recommandées à M. William Beattie, contremaître charpentier du G. N. W, qui avait été souffrant du rhumatisme, et elles ont effectué une prompte guérison dans son cas.

Les pilules Roses du Dr Williams guérissent en s'attaquant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang, et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie de l'organisme. Défiez-vous des contrefaçons et exigez que chaque boite que vous achetez soit contenue dans une enveloppe portant au long la marque" Dr Williams Pink Pills for Pale People.

Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11.00a	1.05p	Winnipeg	1.05p	9.30a
7.55a	12.01a	Morris	2.32p	12.01p
5.15a	11.09a	Emerson	3.23p	2.45p
4.51a	10.55a	Pembina	3.37p	4.15p
10.20p	7.30a	Grand Forks	7.05p	7.05p
1.15p	4.05a	Winnipeg Junction	10.45p	10.30p
	3.50p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minnéapolis	6.39a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi. Mercredi. Vendredi.		Mardi. Jeudi. Samedi.
Départ.		Arrivée.
10.30a	Winnipeg	4.00p
12.15p	Morris	2.20p
1.18p	Roland	1.23p
1.36p	Rosebank	1.07p
1.50p	Miami	12.53p
2.25p	Altamont	12.21p
2.43	Somerset	12.03p
3.40p	Greenway	11.10a
3.55p	Baldur	10.56a
4.19p	Belmont	10.35a
4.37p	Hilton	10.17a
5.00p	Wawanesa	9.55a
5.23p	Rounthwaite	9.34a
Ar 6.00p	Brandon	Dé9.00a

Prenant effet le 7 déc.—Raccordement direct à Morris avec le train No. 103, allant vers l'ouest, et le train No. 104 allant vers l'est.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	12.35 p.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	9.30 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord

Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
7 50	Winnipeg	25 35
d11 50	Portage la Prairie	a20 00
11 30	Macdonald	19 25
11 50	Westbourne	19 00
12 25	Woodside	18 30
12 50	Gladstone	18 00
13 30	Gladstone Junction	17 30
13 56	Ogilvie	17 00
14 25	Plumas	16 35
15 06	Glenella	15 47
15 40	Glencairn	15 20
16 16	Elliot	14 40
16 48	Laurier	14 06
17 15	Makinak	13 40
17 45	Ochre River	13 15
a18 30	Dauphin	d12 30
d19 36	Dauphin	a10 55
20 02	Valley River	10 23
20 25	Sifton	10 00
20 58	Fork River	9 25
21 35	Winnepegosis	8 45

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisins du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 30 Août 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 8	à 0 12
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 05	à 0 08
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 12
Veau, côtelettes, par lb	0 10	à 0 12
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 03	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 15
Lard salé, "	0 10	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 10
Saucisse "	0 10	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 10	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 08	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 8	à 0 10
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets, le couple	0 25	à 0 30
Dindons	0 12	à 0 15
Œufs, par douz	0 15	à 0 18
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 30	à 0 30
Choux, par 100	4 50	à 5 00
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 10	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 8	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 18
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 14
Patates nouvelles, le minot	0 35	à 0 30
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 25	à 1 50
Choux, par 100	4 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 00
Foin, la tonne	[illegible] 00	à 4 50
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	a 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 06½	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 04½	à 0 05
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Blé, le minot	0 55	à 0 55
Avoine, le minot	0 38	à 0 40
Orge, le minot	0 00	à 0 45

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 55	à 0 55
Avoine, par minot	0 38	à 0 40
Orge "	0 00	à 0 45

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 35
" Strong Baker	2 15
" Manitoba Baker	1 80
" Imperial Baker	1 55
" Supérieure XXXX	1 22
" Nestor	0 90

BOIS ET CHARBON.

Tremble	2 25	à 3 00
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00	à 4 50
Charbon dur	8 50	à 10 00
Charbon mou	4 50	à 0 00

FOIN.

Foin de prairie	3 00	à 4 5[illegible]
Foin pressé, par tonne	4 00	à 5 00

DE PAR LE MONDE

A Santiago, la mortalité est si grande dans le camp espagnol, que les morts sont incinérés au lieu d'être enterrés.

La péninsule de Jutland, Norvége a été sérieusement éprouvée par l'ouragan. Six personnes ont été tuées par la foudre, 39 granges et 13 maisons, incendiées.

Le major général Hutton, le nouveau commandant de la milice canadienne, est arrivé dimanche à Montréal, par le paquebot, "Dominion" avec madame Hutton.

Une dépêche de Madrid au "Times" dit qu'à une course de taureaux qui a eu lieu au village de Vicalvaro, à quatre milles de Madrid, vingt-huit personnes ont été blessées.

Un horrible assassinat vient d'être commis au grand Hotel, à New-York. Une jeune fille de bonne famille, Mlle Reynolds, a été poignardée dans une chambre et un dentiste du nom de Kennedy a été arrêté sous soupçon

Le correspondant de la *Gazette de Cologne* à Londres dit que la construction des fortifications auxquelles on travaille en ce moment sur les côtes du Canada a été décidé à cause de la possibilité d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie.

Le Vésuve, en Italie, est de nouveau en éruption. Quatre torrents de lave coulent le long de la montagne à une vitesse de quatre cents mètres à l'heure. Les châtaigniers du mont Somma ont été brûlés. On entend constamment des explosions qui se produisent dans le cratère central qui vomit des flammes et des cendres.

Il y a eu un grand incendie à Nijni-Novgorod, Russie, chef-lieu du gouvernement de ce nom. Un hospice de cette ville a été détruit ; les pensionnaires de l'établissement ont sauté par les fenêtres. Plusieur ont été tués et un grand nombre d'autres blessés. Treize cadavres calcinés ont été retirés des décombres et un certain nombre de pensionnaires ont disparu.

L'empereur d'Allemagne après avoir assisté aux courses, rentrait à Berlin. Les trottoirs de l'avenue Unter den Linden étaient encombrés de sujets désireux de saluer Sa Majesté, lorsqu'un groupe de dames s'est élancé au milieu de la chaussée, pour jeter des bouquets au souverain. Son cheval a fait un brusque écart et Guillaume a été projeté violemment sur le sol. L'empereur en a été quitte pour quelques égratignures.

Avant de mourir, M. de Bismark a laissé à une grande maison d'édition de Stuttgard, Wurtemberg, le soin de publier ses mémoires, auxquels il a conservé la majeure partie de sa retraite involontaire de Friedrichsruhe.

Depuis sa démission, l'ex-chancelier s'est attaché, dans la solitude de son cabinet de travail, à éclairer les générations allemandes sur les dessous du rôle qu'il a joué et surtout sur...ses démêlés avec l'empereur Guillaume II.

Les derniers manuscrits, écrits pour la plupart de la main du docteur Chrycander, son fidèle secrétaire et annotés par le chancelier de fer, ont été soigneusement conservés dans un coffre-fort spécial jusqu'à sa mort.

Un marcheur français, M. Brouard qui, à la suite d'un pari de 25,000 francs, a résolu de se rendre de New York au Klondike et en revenir dans l'espace de 8 mois, est arrivé à Montréal.

On annonce qu'un forgeron en Pologne ayant trouvé un obus dans un champ après les manœuvres à Ivangirod, a rapporté cet obus chez lui et a essayé de le dévisser. L'obus a fait explosion tuant le forgeron et sept membres de sa famille.

Le rétablissement de la paix en Espagne a eu pour effet de donner une activité nouvelle au mouvement carliste. Les chefs du parti sont groupés dans le voisinage de la frontière. Don Carlos est toujours à Lucerne, où il affecte une attitude tout à fait pacifique.

La *Gazette nationale* d'Allemagne ditque l'armée va être augmentée et que des changements considérables y seront apportés. Le projet consiste dans la formation d'un nouveau corps d'armée dont le quartier général serait à Mayence et dans la réorganisation du service de l'artillerie.

On écrit de Santiago que cette province de l'île de Cuba est d'une richesse extraordinaire, que le tabac et le café y sont d'une culture très profitable, et que le sol renferme dans son sein des mines de fer d'une grande richesse. Les forêts vierges renferment des bois précieux et il ne manque pour exploiter tout cela que l'énergie intelligemment appliquée d'hommes résolus.

Le Maine est un Etat prohibitionniste, c'est-à-dire qu'il est défendu d'y vendre, acheter ou fabriquer de l'alcool.

Portland est une ville du Maine et la population est de 50,000 âmes. Or en quinze jours, tout dernièrement, 87 personnes y ont été condamnées pour ivresse par les tribunaux correctionnels.

En songeant à cela, en passant aux 200 buvettes de Biddeford, une petite ville de 25,000 âmes, aux nombreux cabaretsde Bangor, Augusta, Water-ville, Lewiston, etc, on ne peut s'empêcher de s'écrier que la prohibition est une mauvaise farce et qu'après tout elle engendre plus de mal qu'elle ne fait de bien.

On raconte que, ces jours passés, faisant sa promenade quotidienne dans les jardins du Vatican, Léon XIII, se retournant tout à coup vers le garde-noble qui le suivait, lui dit en souriant :

—On veut à toute force que je sois malade. Eh bien! voyez.

Ce disant, le pontife passa au garde-noble la canne à pomme d'or sur laquelle il s'appuyait et se mit à marcher d'un pas rapide. Tout l'entourage fut émerveillé de ce fait.

A noter que, cette fois, ce sont les journaux catholiques qui ont semé l'inquiétude dans les esprits. Comme ils sont ordinairement très réservés en ce qui concerne l'état de santé du pontife, tout le monde a été surpris et quelque peu alarmé. A dire vrai, Léon XIII a un peu souffert de la chaleur.

—N'oubliez pas de visiter le magasin du Bon Marché pour vos marchandises sèches, hardes, faites, chaussures et coiffures chez J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Extrait du procès verbal de la dernière réunion du conseil de la Municipalité de Montcalm, tenue à Letellier, le 16me jour du mois d'août 1898.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le Greffier lit le procès verbal de la dernière réunion qui est adopté sur motion de P. R. Pelletier appuyé par Alfred Brûlé, moins cependant la résolution autorisant l'amendement au règlement No. 125 concernant l'emprunt d'argent pour les dépenses courantes. Adopté.

Ayotte-Brûlé—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à préparer une liste de terrain à vendre pour taxes et que la vente ait lieu à Winnipeg vers la fin d'Octobre et que la dite vente soit annoncée dans le *Manitoba* et le *Emerson Journal*. Adopté.

Pelletier-Beaubien — Que Joseph Lescarbeau soit nommé constable sans salaire. Adopté.

Lemire-Pelletier—Que le conseiller Davis soit autorisé à requérir les services d'un ingénieur pour arpenter les fossés qui devront être complétés cet automne sur le chemin entre les Townships un et deux ; les dits fossés devront être faits par les résidents à leurs propres frais. Adopté.

Lecture est faite du rapport du comité des finances qui est lu et adopté Adopté.

Beaubien-Brûlé—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à envoyer un compte à la Municipalité de Rhineland pour $25 00 étant la moitié au coût de deux culverts sur le chemin entre les deux Municipalités. Adopté.

Beaubien-Pelletier — Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à fournir les matériaux necessaires pour faire un trottoir tel que demandé dans la requête de Napoléon Comeault et autres et aussi pour une traverse qui conduit chez M. Ambroise Sarrasin. Adopté.

Beaubien-Pelletier—Que le règlement No 121 pourvoyant au prélevé de 1898 subisse ses dernières lectures et soit adopté. Adopté.

Pelletier-Lemire—Que le règlement No. 127 autorisant le secrétaire et le préfet à emprunter l'argent nécessaire pour la balance des dépenses courantes de l'année soit lu une première une troisième fois et soit adopté. Adopté.

Beaubien-Brûlé—Que le rapport de O. Hamel concernant l'entreprise d'un fossé et d'un chemin entre les sections 20 et 29, et 21 et 28 Tp. 4 Rang 2 E.

Que le rapport de Louis Ayotte et P. R. Pelletier concernant la construction de leur petits ponts sur la Rivière aux prunes.

Que le rapports de O. Hamel concernant l'entreprise d'un chemin et d'un fossé depuis le lot 282 jusqu'au lot de Napoléon Grégoire soient adoptés. Adopté.

Je donne avis qu'à la prochaine assemblée du conseil sera introduit un règlement concernant les bicycles.—P. R. Pelletier.

Proposé par Alfred Brûlé appuyé par Louis Ayotte que le conseil s'ajourne à samedi le 1er Octobre 1898. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec. Trésorier,
Mun. de Montcalm.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No 9

(*Suite*)

—Le vendredi !... je ne saurais.

—Eh bien! Le dimanche... dimanche prochain... nous causerons, j'ai besoin de vous voir.

—Vous êtes bon Monsieur, j'accepte.

—A dimanche, fit le vieil oncle en présentant sa carte au jeune homme.

Pendant ces quelques paroles échangées à voix basse, un silence inattendu se produisait dans le salon de musique. Mme Devillers en sortit un peu troublée, et, de groupe en groupe, expliquait l'événement imprévu. Raymond de Beaulieu l'écoutait et, se penchant vers elle, lui affirma quelque chose. Immédiatement elle se dirigea vers son oncle et, prenant son bras, lui dit, en souriant :

—Plaidez vous-même notre cause, cher oncle. Au moment de faire entendre votre ravissant Haydn, qu'Étiennette aime autant que vous, le violoncelliste se trouve souffrant ; je le fais reconduire chez lui ; or on m'assure que votre jeune ami, très souvent et d'une façon remarquable, a faitla partie qui va nous manquer. Demandez-lui de me tirer d'embarras.

—Présentez vous-même votre requête, ma nièce, les femmes réussissent, toujours, mieux que nous en pareil cas.

Alors s'adressant à Pierre, elle le supplia de la tirer de peine.

—En quoi, Madame, puis-je vous être utile! dit Pierre avec un étonnement respectueux.

—En faisant la partie de violoncelle dans les différents morceaux choisis ce soir.

—Madame, reprit Pierre avec une profonde conviction, je me sais incapable, et malgré toute mon abnégation, je ne puis me permettre d'oser vous rendre un tel service ; il deviendrait pour vous, Madame, un ennui de plus.

—Comment vous jouez du violoncelle, cher Monsieur, exclama le dilettante... Allons, exécutez-vous de bonne grâce... si toutefois reprit le vieillard en observant le jeune homme, si toutefois ce n'est qu'une défiance modeste. Que jouez-vous ?

—Je ne sais vraiment.

—Beethoven vous est familier ?

—Un peu.

—Hadyn, Mendelsonn. Quelle partie faisiez-vous dans les maitres ?

—Tantôt l'une, tantôt l'autre.

—Oh! alors, vous les possédez à fond.

—Je ne sais, murmura Pierre en baissant les yeux.

—Vous êtes fort, je le vois. Ne craignez rien, cela va marcher.

L'oncle un peu à l'écart, la tête légèrement renversée sur le dossier du fauteuil, les yeux demi-clos écoutait religieusement, mais surtout, il faut l'avouer, les soli de violoncelle exécutés avec une largeur soutenue qui dénotait un talent de sentiment que d'étude. Deux morceaux furent interprétés ; puis on dansa. Pierre revint, instinctivement, vers le bon vieillard qui le remercia en termes très expressifs.

—Quand donc faites-vous de la musique, jeune homme ?

—Je n'en fais plus ; c'est une réminiscence de mes années scolaires et de nos soirées de famille.

—Vraiment! Et le soir, que faites-vous à Paris ?

—Je reviens parfois à l'étude... J'écris à ma chère famille.

—Et puis ?

Pierre se tut. Alors, très bas et gravement, son vieil ami reprit :

—Je vais catéchiser les malheureux enfants... faire d'intéressantes lectures à cet homme dont un ulcère dévore la figure. Je le panse, et souvent... je fais son lit, prie pour lui et avec lui, je le console, j'adoucis ses souffrances... autant que faire se peut.

Mais, levant les yeux sur le visage de Pierre, il y vit une telle confusion, une telle angoisse qu'il se tut subitement. Après un court silence, cherchant la main du jeune homme, il la pressa lentement dans les siennes et lui dit avec attendrissement ;

—Pardonnez-moi. mon enfant, mais je suis si las de rencontrer des gens antipathiques ou méprisables, que....... vous ayant vu faire maigre à la table de ma nièce, et quelle table! j'ai cherché à vous connaître ; Baptiste, qui vous accompagne quelquefois dans vos heures de loisirs, m'a entretenu de vos bonnes œuvres... elles me font du bien. Pardonnez-moi, reprit l'oncle Étienne d'un accent suppliant et si affectueux que Pierre en profita pour imposer à ce sujet le silence le plus absolu.

—Je vous le promets...... mais à partir du jour où vous viendrez me demander à dîner, dit en souriant paternellement l'oncle Étienne.

—Je ne pourrai que dimanche, mais dès ce moment, Monsieur, gardez lien mon secret.

Pierre se trouva au vestiaire avec le principal clerc, qui, tout en endossant son paletot, se raillait de la prétendue réserve du pieux jeune homme : il causait et faisait causer Mlle Étiennette mieux et plus longtemps que qui que ce soit. Et de plus, se lançait jusqu'à faire la partie de violoncelle dans l'incomparable sérénade.

—Eh bien! c'est comme cela, dit Pierre en riant ; seulement je vous laisse parfaitement libre d'en faire autant, et je ne le remarquerai même pas.

Saluant de la main le bel Édouard, il avait nom Édouard Bertreux, Pierre sortit immédiatement.

Le soir même, au lieu de s'arrêter dans le petit salon, Étiennette passa dans sa chambre. Mme Devillers, assise près du feu, l'attendait.

—Étiennette ?

—Mère. répondit-elle.

—Viens me dire bonsoir.

—Oui, mère, tout de suite.

Au bout de quelques minutes, Mme Devillers insista.

—Je t'attends.

Étiennette ne vint pas.

Mme Devillers se leva et, soulevant la portière, vit sa fille atteindre un gros volume, le poser sur la petite tablette et l'ouvrir.

—Ma chérie, ce n'est pas le temps de lire ; causons un peu, prions et reposons-nous.

—Oh! mère, c'est une page que je veux retrouver.

—Apporte le livre et voyons-la toutes les deux.

Étiennette apporta le volume et le tint fermé sur ses genoux.

—Et bien! tu as eu un peu de plaisir ?

—Oui, mère.

—Il me semble que tu as causé et dansé avec M. de Beaulieu, et plus d'une fois.

—Il est très aimable, très comme il faut. Il m'a parlé avec beaucoup de goût et même avec sentiment de la Vendée, de ses espérances politiques et religieuses. Il paraît un peu léger, mais il est bon garçon et estime beaucoup M. Pierre.

—Ah! Eh bien! fait-il des progrès ton pauvre élève? Vous avez causé, que lui as-tu fait dire, qu'avez-vous dit ?

—Voilà, mère; Étiennette reprit fidèlement la conversation qu'elle avait eue.

—Chère fille, évite les questions, les sujets trop intimes; c'est cette fameuse page que mon Étiennette veut revoir.

—Oui, mère.

—Est-ce bien la peine ?

—Mère, j'en ai si grande envie, ...après je n'y penserai plus, ajouta-t-elle avec l'abandon gracieux d'un enfant.

Sa mère ouvrit le volume, chercha la page.

—Lis tout haut, mon enfant. Étiennette, en suivant les lignes avec son doigt, lut non sans émotion la page que voici :

(*A suivre*)

—*Le Manitoba* est en vente chez M. G. R. Vendôme, libraire, 290, rue Principale, Winnipeg, et chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, St-Boniface.